

PPCR et CPE : une grille de compétences cohérente

Ma carrière évolue



La mise en place du protocole PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) dans l'Éducation nationale intègre une rénovation de l'évaluation professionnelle pour tous les personnels.

Lors des rendez-vous de carrière envisagés, les CPE feront l'objet d'une inspection, ce qui constitue une vraie nouveauté pour notre corps.

Découvrez l'analyse du SE-Unsa et la grille de compétences spécifique aux personnels d'éducation en vigueur à la prochaine rentrée.

En savoir plus

Retrouvez-nous sur www.se-unsa.org et sur les réseaux sociaux



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations, cliquez ici.